

**RAPPORT DE LA COMMISSION THEMATIQUE DE LA FORMATION
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jérôme Christen et consorts -
Motion en faveur de sorties scolaires vaudoises !**

1. PREAMBULE

Pour examiner cet objet, la commission s'est réunie le vendredi 16 mai 2025 à la salle du Bicentenaire, Place du Château 6, à Lausanne. Elle était composée de Mmes Florence Bettschart-Narbel, Eliane Desarzens (remplaçant Aude Billard), Carine Carvalho, Elodie Golaz Grilli, Laure Jaton, Martine Gerber (remplaçant Claude Nicole Grin), Graziella Schaller (remplaçant Jacques-André Hauray), Regula Zellweger (remplaçant Guy Gaudard) et de MM. John Desmeules, Nicolas Glauser, Vincent Keller, Marc Morandi, Vincent Bonvin, Jean-Bernard Chevalley (remplaçant Aliette Rey-Marion), sous la présidence de Sylvie Pittet Blanchette.

M. Frédéric Borloz, chef du Département de l'enseignement et de la formation (DEF) était accompagné de M. Theubet Jean-François, directeur général adjoint de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO).

M. Jérôme Marcel, secrétaire de la commission, a établi les notes de séances.

2. POSITION DU CONSEIL D'ETAT

Le chef du DEF explique que ce rapport répond selon trois axes :

- ☐ la sensibilisation pour se déplacer le moins loin possible afin de diminuer l'empreinte écologique de ces déplacements ;
- ☐ une évolution de la loi fédérale sur les transports qui a permis d'accorder pour les élèves et les classes des cartes journalières à 15 francs permettant de se rendre partout en Suisse ;
- ☐ du côté de Mobilis, soit des trajets plus courts, la possibilité de rabais accordés pour tous les élèves du canton est en cours de discussion.

Pour le surplus, il renvoie au rapport qui contient des réponses les plus larges possibles aux questions du postulat.

3. POSITION DU POSTULANT

Le postulant n'a pas transmis ses déterminations.

4. DISCUSSION GENERALE

Elle n'est pas demandée.

5. VOTE DE LA COMMISSION

Par 14 voix pour et 1 abstention, la commission recommande au Grand Conseil d'accepter le rapport du Conseil d'Etat.

Ecublens, le 21 octobre 2025

*La présidente :
Sylvie Pittet Blanchette*